

PROCÈS-VERBAL

5^e réunion

Le mercredi 13 février 2013

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^r Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P ^{re} Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
M. Cédrik Gignac	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
P ^r Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
M. Samuel Tanguay	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P ^{re} Josée Vincent	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

La P^{re} Cécile Trochet de la Faculté de médecine et des sciences de la santé arrive au cours des échanges relatifs au point 16.4 de l'ordre du jour (CU-2013-02-13-17).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^r Luc Gaudreau	Professeur, Faculté des sciences
P ^{re} Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Conseil universitaire Année 2012-2013

La personne suivante est invitée :

M^{me} France Myette Registraire

La P^{re} Joanne Roch quitte après les échanges relatifs au point 16.3 de l'ordre du jour (CU-2013-02-13-16).

CU-2013-02-13-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2013-02-13-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2012

Le conseil universitaire ajoute, dans la liste des présences, le nom de M^{me} France Myette, registraire.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2012, tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CU-2013-02-13-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2012

Résolution 2012-12-19-05 – La vice-rectrice aux études mentionne qu'elle a reçu un accusé de réception de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ l'informant du début de la procédure d'évaluation du projet de programme de doctorat professionnel en éducation dès la prochaine réunion de la CEP.

Résolution 2012-12-19-06 – La vice-rectrice aux études informe le conseil que l'Université a reçu du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie l'autorisation pour le financement et la mise en œuvre du programme de doctorat en recherche et intervention en psychologie de la Faculté des lettres et sciences humaines. De plus, la vice-rectrice souligne que lors du dernier conseil universitaire certains membres se sont interrogés sur une des conditions émises par la Commission d'évaluation des projets de programme (CEP) de la CREPUQ concernant l'examen doctoral. Après vérification, la Faculté des lettres et sciences humaines confirme que l'examen doctoral ne comportera que le volet clinique, le volet recherche sera traité au cours de l'activité pédagogique *PSR 901 Examen de synthèse*, et que ceci n'a aucune incidence sur la décision et la fiche signalétique.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2013-02-13-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de sa rencontre avec la première ministre du Québec en janvier 2013;
- des deux dernières rencontres thématiques préparatoires au Sommet sur l'enseignement supérieur qui ont eu lieu les 17 et 18 janvier 2013, à l'Université de Sherbrooke, sur le thème *Gouvernance et financement des universités*, et les 31 janvier et 1^{er} février 2013, à l'Université du Québec à Rimouski, sur le thème *Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec*;

- des dates fixées par le gouvernement du Québec pour la tenue du Sommet sur l'enseignement supérieur, soit les 25 et 26 février 2013;
- des compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec au réseau universitaire québécois pour les exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014;
- du communiqué émis aujourd'hui par le gouvernement du Québec annonçant un réinvestissement dans le milieu de la recherche, après avoir annoncé précédemment une réduction de 31 millions de dollars en 2013-2014 dans les budgets des trois fonds de recherches du Québec (Nature et technologies, Santé, Société et culture).

La vice-rectrice aux études informe les membres de l'importance pour l'Université de Sherbrooke de collaborer aux *Journées de la persévérance scolaire* qui ont débuté le 11 février et qui se termineront le 15 février 2013.

CONSEIL DES ÉTUDES

Politiques et règlements

CU-2013-02-13-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – admission – dispositions spécifiques – suivi des comptes en souffrance – modalités de l'exigence de connaissances de la langue française pour la personne inscrite à un programme de 1^{er} cycle conduisant à un grade – modification – approbation

Afin d'uniformiser le *Règlement des études* (Règlement 2575-009), le conseil universitaire demande de remplacer dans le texte du *Règlement* les termes « Ministère de l'Éducation », « Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) » ou « Ministère de l'enseignement supérieur » par le terme suivant « ministère responsable de la formation universitaire au Québec ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les modifications à la section 2.2, ainsi qu'aux articles 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 4.1.9.2, 4.1.9.3, 4.1.9.4, 4.2.5, 4.2.6.11, 4.3.15.1, 4.3.15.2, 4.3.15.3, 4.3.16.4 et 7.2.1 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), telles qu'elles apparaissent aux annexes 1 à 4, à compter du trimestre d'hiver 2013, en y incluant la modification suggérée.

Création de programmes

CU-2013-02-13-06

Microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie – microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé – création de programmes – approbation

À la fiche signalétique du microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie et du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé, le conseil universitaire supprime la rubrique « Critères de sélection ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie et du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie à compter du trimestre d'automne 2013;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé à compter du trimestre d'hiver 2014.

CU-2013-02-13-07

Diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal de la Faculté de droit et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2013.

Fermeture de programmes

CU-2013-02-13-08

Microprogramme de 1^{er} cycle de soins infirmiers en néphrologie – microprogramme de 1^{er} cycle de soins infirmiers (urgence) – microprogramme de 1^{er} cycle de qualification au baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée – microprogramme de 2^e cycle en toxicomanie – fermeture de programmes – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la fermeture immédiate du microprogramme de 1^{er} cycle de soins infirmiers en néphrologie, du microprogramme de 1^{er} cycle de soins infirmiers (urgence), du microprogramme de 1^{er} cycle de qualification au baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée et du microprogramme de 2^e cycle en toxicomanie, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur microprogramme.

(Document en annexe)

Orientations et développements en matière de formation

CU-2013-02-13-09

Maîtrise en prévention et règlement des différends – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en prévention et règlement des différends, tel qu'il est présenté en annexe, en tenant compte des remarques, suggestions et demandes faites dans l'avis du comité du conseil des études;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles;
- confie à la Faculté de droit la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2013-02-13-10

Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique (CCIM) – protocole d'entente – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire procède aux modifications suivantes au protocole d'entente déposé en annexe :

- à la page 1, remplace les mots « tel qu'il le déclare » par « telle qu'elle le déclare »;
- à la page 2, article 1, remplace les mots « un cheminement du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) » par « des programmes offerts par la Faculté d'administration ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le protocole d'entente entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM) et l'Université de Sherbrooke pour les programmes de MBA pour cadres en exercice et de certificat en gestion des organisations, en y incluant les modifications suggérées;

- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux études à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole d'entente, tel qu'il apparaît en annexe, en y incluant les modifications suggérées;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux études à approuver, avant la signature du protocole d'entente, toute modification mineure à ce document qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver des ententes semblables avec ce partenaire pour d'autres programmes offerts par la Faculté d'administration;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux études à signer tout document découlant de ce protocole d'entente.

CU-2013-02-13-11

Capacités d'accueil et contingents 2013-2014 – programmes de 1^{er} cycle – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année 2013-2014 :

- d'adopter les capacités d'accueil et les contingents pour l'admission aux programmes de baccalauréat, tels qu'ils sont présentés en annexe;
- d'adopter les cotes de rendement collégial (CRC) minimales exigées pour certains programmes, si des circonstances particulières le justifient.

CU-2013-02-13-12

Capacités d'accueil 2013-2014 – programmes de 2^e et 3^e cycles – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année 2013-2014 d'adopter les capacités d'accueil déterminées par les facultés pour l'admission à certains de leurs programmes de 2^e et 3^e cycles, telles qu'elles sont présentées en annexe, étant entendu que les facultés qui n'apparaissent pas dans le tableau en annexe n'ont pas exprimé de limite en lien avec des capacités d'accueil.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2013-02-13-13

Université Hassan II – Casablanca – accord de coopération scientifique et technologique – avenant à l'accord liant CREAS-ENSEM (Hassan II) – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération spécifique et technologique entre l'Université Hassan II – Casablanca et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- approuve l'avenant à l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM) de Hassan II et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, lesdits documents tels qu'ils apparaissent en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature desdits documents, toute modification mineure à ces documents, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdits documents, des ajouts ou des modifications à ces documents, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdits documents, toute entente spécifique en découlant.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2013-02-13-14

Centre montréalais de réadaptation – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le contrat d'affiliation entre le Centre montréalais de réadaptation et l'Université de Sherbrooke;
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat, tel qu'il apparaît en annexe;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CU-2013-02-13-15

Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska – contrat d'affiliation – modification – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le contrat d'affiliation modifié entre le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska et l'Université de Sherbrooke;
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat d'affiliation tel qu'il apparaît en annexe;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CU-2013-02-13-16

Comité consultatif sur l'octroi des titres de docteur ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- attribue les titres de docteur ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite aux personnes dont les noms apparaissent au document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

CU-2013-02-13-17

Calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2012-2013 – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve le calendrier des réunions du conseil universitaire modifié, tel qu'il est présenté en annexe.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat à la recherche

CU-2013-02-13-18

Recherche à l'Université de Sherbrooke – état de la situation

Le vice-recteur à la recherche fait état de la situation de la recherche à l'Université de Sherbrooke. Il présente certaines données, notamment sur le positionnement de l'Université en matière d'octrois de subventions fédérales et provinciales, de fonds d'entreprises privées, de données sur les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs et sur le nombre de publications scientifiques de 2000 à 2010.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2013-02-13-19

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 3 avril 2013, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

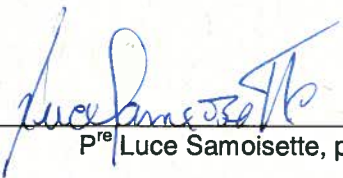
CLÔTURE DE LA RÉUNION

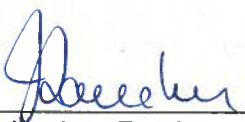
CU-2013-02-13-20

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 3 avril 2013.


P^{re} Luce Samoisette, présidente


P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire

CONSEIL UNIVERSITAIRE DU 13 FÉVRIER 2013

**ANNEXE CONFIDENTIELLE
JUSQU'À CE QUE LES RÉCIPiENDAIRES SOIENT AVISÉS**

CU-2013-02-13-16

Comité consultatif sur l'octroi des titres de docteur ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – confidentialité

- Docteur d'honneur institutionnel à M. Alban D'Amours;
- Docteur d'honneur institutionnel au P^r Geoffrey E. Hinton;
- Docteur d'honneur en Médecine et Sciences de la santé au Dr Alain Beaudet;
- Professeure émérite à P^{re} Hélène Hensler;
- Professeur émérite à P^r Pierre Charron.